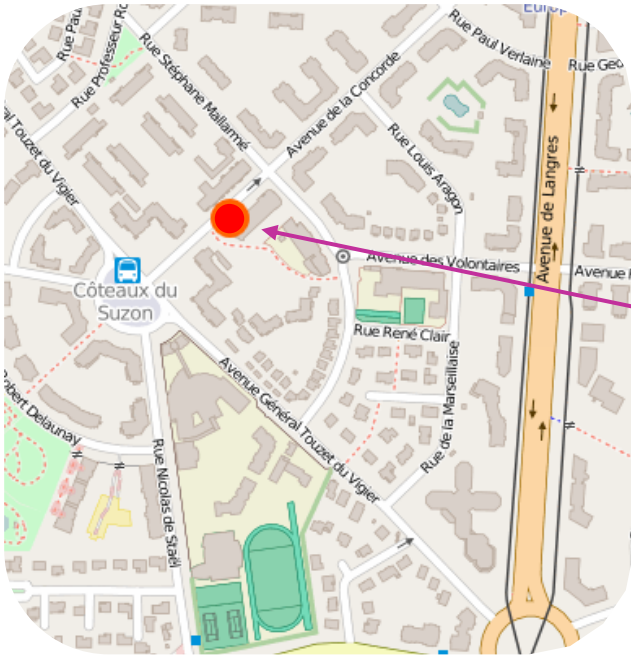




LE PLAN D'ACCES



Appartements Protégés
8 et 10 Avenue de la
Concorde - DIJON

-  **En autobus** : prendre la ligne 4 – arrêt « Nation »
-  **Par le tram** : Tram T 2, direction Valmy - arrêt « Europe »

Appartements Protégés

8 et 10 avenue de la Concorde - 21000 DIJON

Les Appartements Protégés accueillent des adultes en situation de handicap psychique suffisamment autonomes pour s'inscrire dans un projet de vie et de soins individuel personnalisé dans la cité.



Contacts :
Secrétariat : 03 80 42 49 40
Cadre de santé : 03 80 78 73 28

Horaires d'ouverture :
8h30 - 17h20
du lundi au vendredi

LES MISSIONS

Visites à domicile (VAD) ou sur rendez-vous dans les locaux du service.

LES OBJECTIFS DES SOINS

- Aider au maintien de l'autonomie (accompagnement dans la vie quotidienne, dans les relations socio-familiales, accès ou maintien au logement, gestion administrative et budgétaire, vie professionnelle...) dans la cité,
- Sortir du dispositif des Appartements Protégés vers un Centre Médico-Psychologique (CMP) du secteur ou autres orientations selon la situation de la personne.

LES MODALITES DE PRISE EN CHARGE

- Élaboration du projet de vie et de soins individuel personnalisé,
- Entretiens de relation d'aide,
- Préparation des traitements médicamenteux (pilulier, réalisation des injections des traitements retard,...) et vigilance quant à l'observance des prescriptions médicales,
- Accompagnement aux rendez-vous médicaux et para-médicaux et autres prestataires,
- Collaboration avec les différents partenaires du médical, médico-social ou social pour l'organisation d'ateliers, d'activités, de sorties et séjours,
- Collaboration avec l'assistante sociale de la Plateforme Médico-Sociale,
- Visites à domicile chaque fois que nécessaire.

LES CONDITIONS D'ACCUEIL

- Habiter Dijon intra-muros,
- Le médecin psychiatre du Centre Hospitalier La Chartreuse et/ou un professionnel de santé référent de l'usager demande au service des Appartements Protégés un dossier de candidature,
- Étude du dossier en équipe pluridisciplinaire et rencontre de la personne.
- Le délai de prise en charge est assujéti à la disponibilité des appartements mis à disposition par l'association Champmol Habitat.

LA CAPACITE D'ACCUEIL

Le délai La capacité d'accueil est au regard de l'activité du service Sésame (Accueil Familial Adulte) et inversement. La même équipe intervient sur les deux structures.

L'EQUIPE

L'équipe pluridisciplinaire est constituée des catégories professionnelles suivantes :

- Référent médical,
- Cadre de santé,
- Infirmiers,
- Assistante sociale.

LES PARTENARIATS

Collaboration avec tous les partenaires du médical, para-médical, médico-social et social (services des tutelles, établissements spécialisés, établissements et services d'aides par le travail...) selon la situation de la personne.